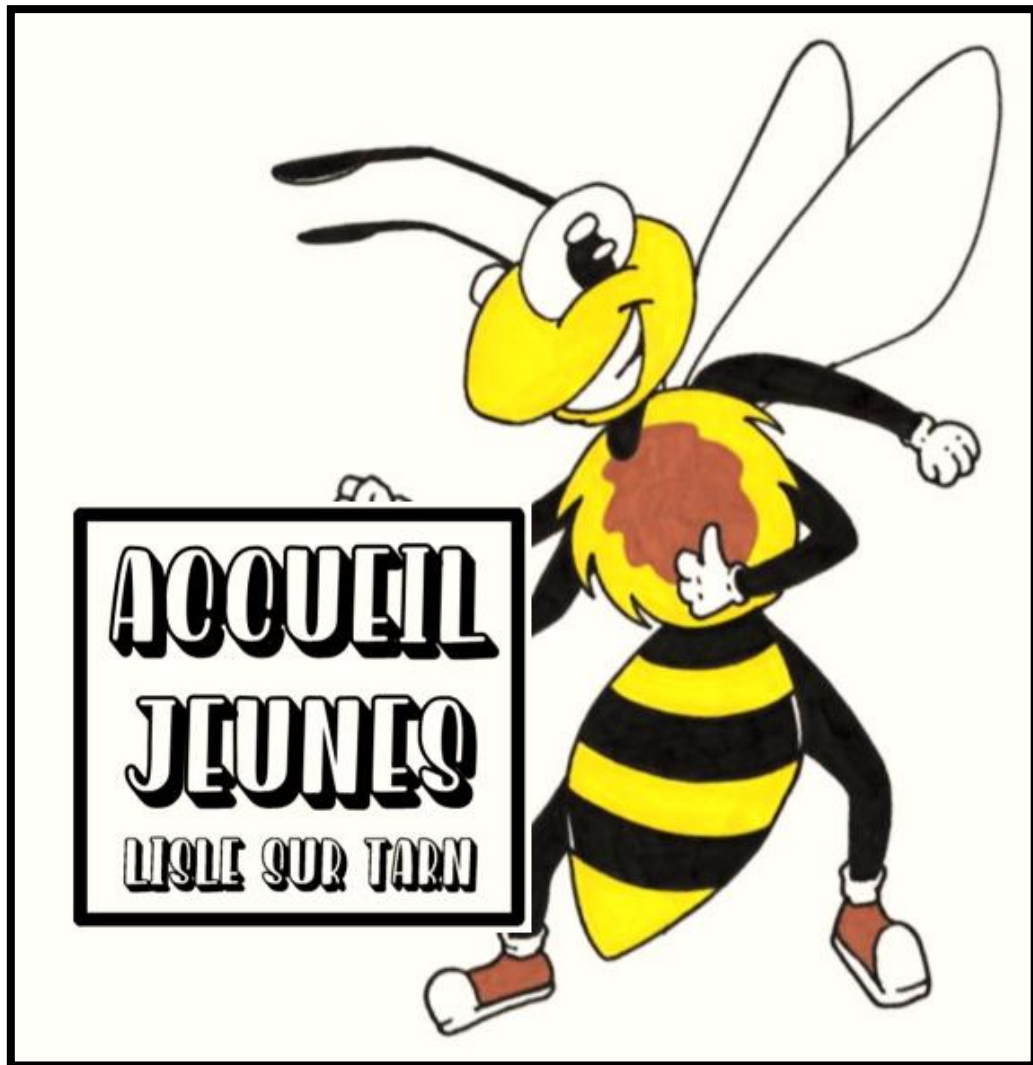


Projet pédagogique 2020/2021

ALSH

Accueil Jeunes 11/17 ans de Lisle sur Tarn



1. Diagnostic de territoire.....	4
1.1 GAILLAC-GRAULHET.....	4
1.2 LISLE SUR TARN.....	5
1.2.1 Le territoire.....	5
1.2.2 La Population.....	6
1.2.3 Les ressources de la commune.....	7
1.2.4 Les acteurs locaux.....	7
1.2.5 Les partenaires locaux.....	7
2. La jeunesse et ses problématiques.....	8
2.1 La jeunesse.....	8
2.2 Les problématiques liées à la jeunesse du territoire.....	8
3.La structure Accueil Jeunes.....	9
3.1 L’Histoire de la structure.....	9
3.2 Le public accueilli.....	9
3.3 L’Education Populaire.....	9
3.4 Les Objectifs.....	10
3.4.1 CONTRIBUER À L’EPANOUISSEMENT ET L’ÉMANCIPATION DE L’ENFANT.....	10
3.4.2 ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET L’ENGAGEMENT CITOYEN.....	11
3.4.3 AGIR POUR L’ÉGALITÉ, L’EQUITE ET LA JUSTICE SOCIALE.....	13
3.4.5 CONSOLIDER LE PARTENARIAT ET ASSURER UNE COMPLEMENTARITE EDUCATIVE.....	14
3.5 Le fonctionnement.....	15
3.5.1 Modalité d’inscription et de participation.....	15
3.5.2 Ouverture de la structure.....	16
3.5.3 Des professionnels au service des jeunes.....	16
3.5.4 Les moyens financiers.....	16
3.5.5 Les équipements de la structure.....	17
3.6 Les activités.....	18
3.6.1 Les ateliers.....	18
3.6.2 Les sorties.....	18
3.6.3 Les chantiers et les séjours.....	18
3.6.4 Disponibilité pour l’aide aux devoirs.....	18
3.6.4.1 Les interventions au collège.....	19
3.6.4.2 Intervention dans le cadre des NAP à l’ALAE de Lisle-sur-Tarn.....	19
3.6.4.3 Semaine Type hors vacances.....	19
3.6.4.4 Journée type période de vacances.....	20

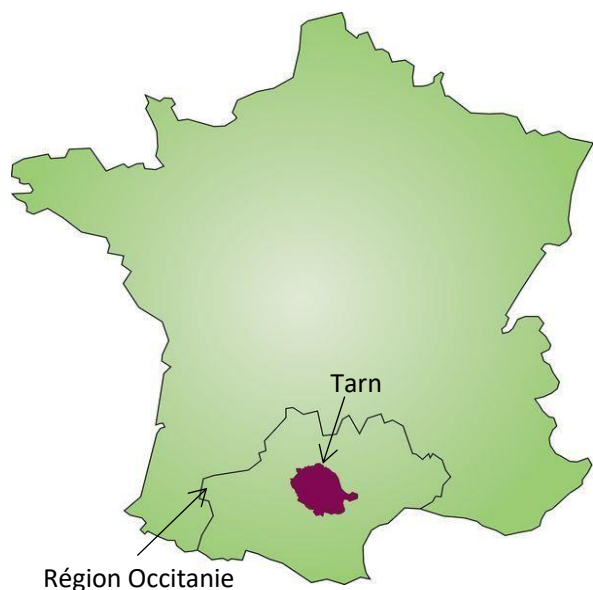
4. L'ÉVALUATION :.....	21
4.1 Avec les jeunes.....	21
4.2 En équipe	21
4.3 Avec les partenaires.....	22
5. Annexes.....	Erreur ! Signet non défini.

1. Diagnostic de territoire

1.1 GAILLAC-GRAULHET

Le 1er Juillet 2017 dans le département du Tarn en Occitanie, a eu lieu la fusion des 3 communautés de communes du Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère-Grésigne / Pays Salvagnacois, donnant naissance à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Regroupant 63 communes, la Communauté d'Agglomération compte plus de 73 000 habitants répartis sur plusieurs secteurs, ce qui fait d'elle la 3ème agglomération du Tarn. La nouvelle collectivité compte 890 agents. Le président de cette communauté d'agglomération est Mr SALVADOR Paul, également Maire de Castelnaud de Montmirail.

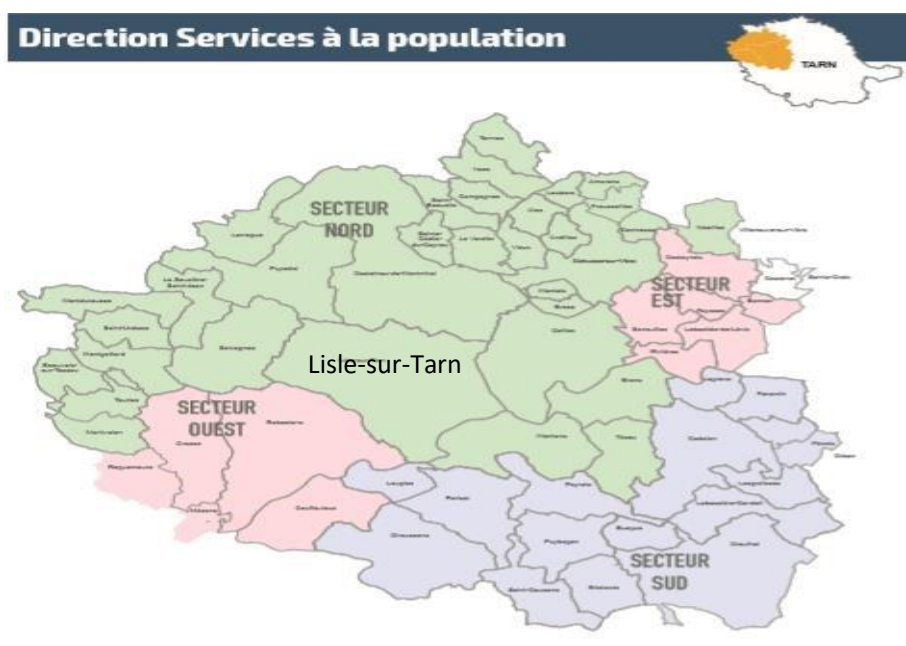
CARTE DE FRANCE



CARTE DU TARN



CARTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC - GRAULHET



1.2 LISLE SUR TARN

1.2.1 Le territoire

Bastide du XIII^e siècle, située sur les bords du Tarn dans un territoire rural, au cœur du vignoble gaillacois, Lisle-sur-Tarn est une des 63 communes de l'agglomération. Accessible, la commune de Lisle sur Tarn est desservie par l'autoroute A68 axe principal Toulouse-Albi, la route départementale 988, les transports en commun Tarn 'bus ainsi que par le train Rodez/Toulouse

Sa superficie de 8 656 ha en fait une des plus grandes communes du département. Son environnement abrite la forêt de Sivens et une zone humide de 13 ha. La population de Lisle sur Tarn est en constante augmentation¹ depuis les années 1968.



¹ Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 et RP2015 exploitations principales.

1.2.2 La Population

POP T1 – Population de Lisle-sur-Tarn

Année	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	3 376	3 385	3 413	3 588	3 683	4 277	4 574
Densité moyenne (hab/km ²)	39,0	39,1	39,4	41,5	42,5	49,4	52,8

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges à Lisle-sur-Tarn

A garder (voir si tableau + actuels avec tranches d'âges 11 -17)

	2015	%	2010	%
Ensemble	4 574	100,0	4 277	100,0
0 à 14 ans	781	17,1	801	18,7
15 à 29 ans	649	14,2	540	12,6
30 à 44 ans	862	18,9	843	19,7
45 à 59 ans	905	19,8	843	19,7
60 à 74 ans	770	16,8	657	15,4

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2015

	Ensemble	Population scolarisée
2 à 5 ans	190	137
6 à 10 ans	287	279
11 à 14 ans	233	226
15 à 17 ans	232	225
18 à 24 ans	233	100
25 à 29 ans	185	7
30 ans ou plus	3 144	36

La part de scolarisation des jeunes sur la tranche d'âge des 11 à 14 ans (97%) et 15 à 17 ans (97%) représente la quasi-totalité de la jeunesse du territoire.

1.2.3 Les ressources de la commune

Sportifs : Piscine, terrain de tennis, boulodrome, stade de football et de rugby, boucles de randonnées et dernièrement le gymnase Pierre Salvat, le Dojo, la nouvelle salle de sport et à l'extérieur un centre équestre.

Le nouveau projet d'implantation d'une aire de loisirs intergénérationnelle à aboutie, un lieu d'accueil et de rassemblement proche du Lac Bellevue. Cette aire est composée de cabanes, d'une grande structure, de jeux pour enfants et de balançoires, d'un city stade multi-jeux sportifs ainsi que d'appareils de fitness et de motricité pour les adultes.

Culturels : le Musée Raymond Lafage et le Musée du Chocolat, la MJC, la médiathèque, les monuments historiques, une académie musicale et une salle des fêtes.

1.2.4 Les acteurs locaux

Les acteurs potentiellement intéressés pour participer à un projet sont notamment :- les associations sportives et culturelles du territoire concerné ;

- Le musée Raymond Lafage
- Association des Grandes Fêtes
- La médiathèque
- Le Festival des Arts'Scénics
- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

1.2.5 Les partenaires locaux

- La Mairie de Lisle sur Tarn
- ALAE et ALSH
- Les jeunes
- Les familles
- Les collectivités locales
- Le collège J.M.G Le Clezio
- Association et organismes locaux

2. La jeunesse et ses problématiques

2.1 La jeunesse

La jeunesse peut être définie comme la période de transition de l'enfance à l'âge adulte où l'acquisition d'autonomie est la plus importante. Il est difficile de définir une tranche d'âge à cette période de la vie, on considère qu'entre 11 et 17 ans c'est le moment où le corps rencontre le plus de modifications et où le processus de sociabilisation est très affirmé.

C'est la période d'apprentissage la plus intense, la préparation à l'âge adulte et c'est aussi un processus d'identification. Période où il se forme, où il prépare son avenir, il prend conscience de ses responsabilités. Pendant cette période, l'individu s'expérimente, se socialise et se construit en tant que citoyen. L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête de personnalité, d'identité et de repères pour bâtir un environnement qui leur est propre.

Traditionnellement, la jeunesse, c'est aussi le moment de quitter le foyer parental, de trouver un emploi, et parfois de se mettre en couple, soit l'autonomie totale ou presque. La jeunesse est un fait historique et social, car elle dépend de l'organisation de la société qui détermine ses caractéristiques.

En 2015 Lisle Sur Tarn regroupe plus de 4 500 habitants, la place des « jeunes » en évolution proportionnelle, ne représente qu'un faible pourcentage de la population globale².

2.2 Les problématiques liées à la jeunesse du territoire

Les territoires ruraux sont confrontés à une problématique récurrente liée à la mobilité. La vaste étendue du territoire crée une dépendance des jeunes quant aux moyens de déplacements. En effet, les contraintes liées au ramassages scolaires, aux trajets et aux transports ne favorisent pas leur implication dans les lieux et les actions socio-culturelles, renforçant les inégalités sur le territoire.

Ce manque de mobilité peut être facteur d'autres problématiques chez les jeunes, comme l'isolement, l'inactivité et les conduites à risque. Cette phase transitoire de l'adolescence qui tend vers l'indépendance, ponctuée d'expérimentations, peut fragiliser leur état de santé physique et morale.

En tant que structure socio-éducative, l'Accueil Jeunes de Lisle-sur-Tarn a pour objectif de proposer un lieu où les jeunes s'identifient, se sentent en sécurité, peuvent échanger et évoluer collectivement en ayant la possibilité de participer à des projets.

• ²Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

3. La structure Accueil Jeunes

3.1 L'Histoire de la structure

La communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, en partenariat avec la mairie de Lisle sur Tarn, a décidé de proposer un accueil de jeune suite au transfert du secteur jeunes de la MJC à la collectivité. Située allée du Château Bellevue à Lisle-sur-Tarn, cette ancienne crèche réaménagée se situe sur l'aile droite du Château.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), subventionné par la CAF et la MSA, l'Accueil Jeunes est un Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) pour les 11-17 ans déclaré auprès de la DDCSPP. Dans l'optique d'impliquer les jeunes, de dynamiser l'action jeunes au sein du territoire, le local ouvre ses portes en 2018 avec la présence de deux professionnels, un Directeur et un Animateur.

3.2 Le public accueilli

L'Accueil Jeunes principalement investi par des Lislois âgés entre 11 et 17 ans et ouvre ses portes à tous les jeunes du bassin nord de la communauté d'agglomération. Par le biais du « projet passerelle » les enfants de 9 – 10 ans de l'école Galilée sont amenés à côtoyer le local. La plupart des jeunes accueillis sont scolarisés au collège Jean-Marie Gustave LE CLEZIO de Lisle-sur-Tarn. La fréquentation de la structure est basée sur le volontariat des adolescents.

La fréquentation des mercredis en période scolaire est moins importante (en moyenne 13 jeunes) due aux pratiques d'activités extrascolaires, que pendant les vacances scolaires (en moyenne 15 jeunes). Scolarisés dans le même établissement, la plupart des jeunes se connaissent permettant ainsi de créer une dynamique collective, mixte et inclusive.

3.3 L'Education Populaire

« Il n'existe pas de définition instituée de ce qu'est l'éducation populaire, et c'est sans doute très bien comme cela [...]. **L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple.** Ce n'est pas apporter la conscience de l'extérieur à des personnes qu'on considérerait comme « à conscientiser ». Ce sont des dynamiques collectives qui permettent aux dominé-es de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales. Il s'agit de **se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.** L'éducation populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme. Très souvent, les démarches d'éducation populaire menées par les collectifs ne sont pas qualifiées en tant que telles. Les nommer, les penser en tant que pratiques d'éducation populaire, cela permet de les valoriser, de leur donner une réelle place, du temps, et de les évaluer. »¹

L'Education Populaire en vue de sa complexité, requiert une appropriation propre aux profils des professionnels et des structures qui la revendique. L'Accueil Jeunes de Lisle-sur-Tarn tient à en promouvoir ses valeurs par le biais de ses actions ainsi que de la posture de ses professionnels. La structure accompagne les jeunes dans leur parcours en favorisant le vivre-

¹ <http://www.education-populaire.fr/definition/>

ensemble, la culture de l'action collective dans la tradition de l'éducation populaire valorisant la citoyenneté. L'animateur est un professionnel qui se doit d'être polyvalent pour favoriser la transmission sur le plus de domaines possibles. Les animateurs ont connaissances des besoins du public et font preuves d'adaptation constante adéquate avec l'évolution des pratiques. En effet, ils apportent des outils aux générations futures pour que celles-ci soient consciente de l'environnement qui l'entoure, qu'elle en trouve les moyens de s'émanciper et ainsi faire preuve de libre arbitre dans la critique de notre société. Le but de notre action n'est pas de faire pour, mais de faire avec. Le public jeune, souvent délaissé et sous-estimé, mérite des outils qui lui permettra d'exprimer ses compétences responsable et engagé. Alors que le vivre ensemble est au cœur des discours politiques, il semble que l'écoute, l'échange, la compréhension, la tolérance, et l'entraide en sont des piliers. C'est en gravitant autours de ses valeurs, et des vertus de l'entraide et de l'empathie que nous construisons le monde de demain avec le public. Il est essentiel de rappeler que nous avons autant à apporter aux générations futures, que ce qu'elles ont à nous apprendre.

3.4 Les Objectifs

Le but du local Accueil Jeunes et des professionnels est de mettre à disposition aux jeunes de 11 à 17 ans un lieu d'échange, de partage, d'expression et d'investissement. Il s'y développe un certain nombre de projets, à courts et longs termes, laissant aux jeunes l'opportunité de s'impliquer. L'Accueil Jeunes organise et propose des animations, des projets, des sorties, ainsi que des séjours et des chantiers jeunes durant les vacances scolaires. L'Accueil Jeunes met donc des moyens pour répondre aux divers objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT) en s'appuyant sur les principes et les valeurs de l'Education Populaire.

Nos missions auprès du public adolescent est essentiellement lié à la relation entretenue et passent donc principalement par la **posture pédagogique**. Elle est un outil pour l'animateur permettant d'atteindre avec le public les objectifs préétablis. Les adolescents sont en constante évolution, il est donc important d'adapter et d'anticiper le comportement, l'attitude et le discours.

3.4.1 CONTRIBUER À L'EPANOUISSEMENT ET L'ÉMANCIPATION DE L'ENFANT ET DU JEUNE

Dans un monde complexe et mouvant, il est impératif de reconsidérer les connaissances, les habiletés, les compétences et les valeurs qui seront nécessaires aux jeunes générations pour connaître, comprendre et inventer le monde de demain.

Aider à la construction du jeune et enrichir sa personnalité en toute sécurité (morale, affective et physique).

A travers un lieu d'accueil collectif, les Animateurs, acteurs éducatifs sont présents et à l'écoute des envies, des idées et des opinions des jeunes. Les professionnels tendent à instaurer un cadre de confiance pour permettre aux jeunes de s'exprimer au sein d'un groupe.

Objectifs opérationnels :

- Posture bienveillante et à l'écoute
- Espaces et moments d'échange d'idées
- Projets débats
- Mise à disposition d'outils d'expression, matériel de création artistique, outils numériques, matériel de sport, jeux de sociétés alternatifs...

Permettre à chaque enfant de conquérir son autonomie et d'accéder à la socialisation

Considérer les idées des jeunes et les accompagner afin de mettre en place ensemble des outils leur permettant d'accéder à la création de projets jusqu'à leurs finalisations. Par le biais des temps collectifs et des interactions, le jeune acquiert des notions pour évoluer dans le respect et la compréhension des autres.

Objectifs opérationnels :

- Posture à l'écoute et d'accompagnateur
- Les jeunes sont décisionnaires sur les projets
- Implication sur les démarches et les recherches pour les projets
- Boite à idées
- Possibilité de s'investir ou non

Respecter les besoins et les rythmes du jeune

La notion d'adaptation est omniprésente, en fonction de l'âge et de la fatigue du jeune. Mais aussi, à travers la flexibilité des horaires d'accueils, et la complémentarité avec les rythmes scolaires, la possibilité de s'investir ou non sur les activités et les projets.

Objectifs opérationnels :

- Posture de l'animateur à l'écoute et disponibles
- Espaces organisés en fonction des besoins des jeunes
- Horaires aménagées et complémentaires avec le rythme scolaire
- Activités variées
- Le choix de participer ou non

3.4.2 ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

Les animateurs sont en mesure de faire prendre conscience aux jeunes leur appartenance à un groupe et à un environnement dans un rapport démocratique, un engagement au bénéfice du collectif. Les notions d'émancipation de responsabilisation et d'accompagnement permettent cette conscientisation de manière adapté à cette tranche d'âges.

Contribuer au vivre et faire ensemble

En les impliquant dans l'élaboration de règles de vie, les jeunes ont contribué à créer un cadre qui leur est propre tout en respectant les besoins, envies, et limites de chacun. Ce cadre au sein d'un fonctionnement collectif mène au développement d'une micro société ou chaque individu en est responsable et acteur.

Objectifs opérationnels :

- Posture de l'animateur accompagnateur et participatif
- Règle de vies élaborées collectivement et en évolution constante avec les besoins
- Activités, collectives et coopératives
- Mode de réflexion et de décision démocratique

Valoriser la culture, son accessibilité et promouvoir les actions culturelles, dynamique d'un engagement citoyen.

Source d'émancipation, de recherches, de remises en question, la culture est un support et un outil favorisant l'engagement citoyen. Le but est ici de sensibiliser et de développer l'intérêt des jeunes à une culture qui ne leur est pas propre.

Objectifs opérationnels :

- Posture de l'animateur à l'écoute, intéressé et de ressources culturelles
- Partenariat avec pole culture Gaillac
- Implication sur des événements culturels du territoire tel que l'association des « Arts Scénics », « Festival Urbain » de Gaillac
- Sorties culturelles diversifiées théâtre, graff, musique...
- Activités artistiques, manuelles, culinaires et sportives
- Temps d'échanges des intérêts culturels des jeunes
- Rencontre avec artistes.

Prendre sa place dans une démarche éco-citoyenne et de citoyenneté numérique

L'évolution des pratiques sociétales, de l'environnement, et l'omniprésence numérique deviennent des notions centrales en termes de pratiques éducatives. L'équipe encadrante sensibilise les jeunes à l'environnement et aux pratiques numériques en les impliquant à des projets liés à ces thématiques.

Objectifs opérationnels :

- Posture sensibilisante à l'environnement et aux outils numériques et rôle de l'animateur accompagnateur
- Projet jardin
- Composteur
- Récupérateur d'eau
- Poubelles de tri
- Valorisation et organisation de covoiturage
- Privilégier les entreprises locales pour les achats
- Création de Snapchat, Instagram, Facebook
- Présences et échanges numérique

- Appropriation des réseaux de l'Accueil Jeunes par les jeunes
- Activités numériques : création de diaporama, schématisation sur ordinateur, utilisation d'outils numériques pour les projets
-

3.4.3 AGIR POUR L'ÉGALITÉ, L'ÉQUITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

L'Accueil Jeunes vise à s'adapter le plus possible à la diversité des profils des jeunes qui le convoitent. L'environnement permet à chaque individu d'accéder aux mêmes opportunités de développement social en respectant les valeurs de laïcité.

Promouvoir l'égalité des chances

La structure est accessible à tous types de profils de 11 à 17 ans, sans distinction particulière. Par la notion d'égalité d'expression la voix de chaque individu a le même poids au sein du groupe.

Objectifs opérationnels :

- Posture de l'animateur bienveillant et favorisant l'équité
- Accueil tous type de profils
- Gratuité de l'adhésion
- Tarif adapté au QF des familles
- Système de réflexion et de prise de décision démocratique
- Prise en compte de la voix de chacun dans le fonctionnement
- Activités adaptées et accessibles aux différents âges entre 11 et 17 ans
- Mise à disposition d'outils numériques.

Prendre en compte les mixités et les diversités culturelles et familiales

L'accueil jeunes est une structure laïque, proposant des activités accessibles et gratuites. En mesure de s'adapter en fonction des origines ethniques et aux pratiques de ses occupants. Les animateurs ont connaissances des problématiques liées au genre et à l'âge, et accordent leur posture et leur discours.

Objectifs opérationnels :

- Posture empathique, tolérante et faisant preuve d'adaptation
- Pas de différences entre les provenances ethniques et culturelles
- Adaptabilités des menus
- Temps d'échange et activités portant sur les différences

Prévenir et accompagner les situations de vulnérabilité, de rupture et les conduites à risque ou addictives

Instaurer un climat de confiance et un espace d'échange, d'écoute et de neutralité pour prévenir et accompagner les conduites à risques et les situations de vulnérabilités. Les animateurs jeunesse sont ressources d'informations pour rediriger le public vers des organismes compétents/structures en capacité de les aider dans leur problématique.

Objectifs opérationnels :

- Posture : accessible et à l'écoute, neutre, et ressource
- Documentations préventives
- Contact avec des partenaires sociaux et médicaux
- Lieu identifié destiné aux fumeurs

3.4.5 CONSOLIDER LE PARTENARIAT ET ASSURER UNE COMPLEMENTARITE EDUCATIVE

L'Accueil Jeunes œuvre sur les principes et valeurs du PEC et tend ainsi à garder un lien avec les institutions et acteurs éducatifs du territoire pour assurer une continuité éducative.

Accueillir et accompagner dans le respect des valeurs et principes du Projet Educatif Communautaire

En tant que structure faisant parti de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, l'Accueil Jeunes opère dans une démarche solidaire et collaborative, avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire, pour la transmission de valeurs communes et de cohérence éducative.

Objectifs opérationnels :

- Les professionnels ont connaissances des axes pédagogiques du PEC et sont réactifs aux divers changements politiques
- Le PEC représente le socle commun des objectifs, qui permet d'orienter les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique de la structure
- Les animateurs adoptent donc une posture en harmonie avec les valeurs et principes du PEC ainsi que de l'Education Populaire.

Assurer la Co-éducation dans les différents temps et espaces

Nos principaux partenaires et collaborateur qui permettent d'accompagner le public de manière transversale sont les institutions, et les parents.

Les institutions et organismes locaux : En étant en partenariat avec les institutions du territoire nous assurons un certain nombre de repères et une continuité éducative pour les jeunes. Les plusieurs acteurs éducatifs et le lien entretenu entre tous permet de coconstruire des actions diversifiées et complémentaires, afin d'instaurer un cadre sécurisant pour le public.

Objectifs opérationnels :

- Intervention au Collège JMG Le Clezio à Lisle-sur-Tarn durant le temps méridien le lundi avec les jeux de sociétés alternatifs et jeudi projet jardin
- Intervention NAP à l'ALAE de Lisle-sur-Tarn avec un « projet passerelle » pour le cycle 3 le mardi et vendredi de 15h30 à 17h00
- Partenariat avec l'association « Entraide & Réciprocité » pour la participation au « Tarnaval », carnaval à Lisle-sur-Tarn

- Partenariat avec l'association des « Arts Scénics » qui réalise un festival musical au sein de la commune depuis 2003. Créations de la part des jeunes de l'Accueil Jeunes pour assister aux concerts en juillet
- Collaboration avec les services des espaces verts ou de la voirie de la commune de Lisle-sur-Tarn pour des projets tel que le Chantier Jeunes
- Projets communs avec les MJC de la Communauté d'Agglomération tel que celle de Técoou, Rabastens, Gaillac...
- Rencontres et actions avec et l'animateur culturel, référent des Jeunes Ados Cultivés (JACS), la troupe de théâtre jeunes de la Communauté d'Agglomération.
- Partenariat avec le pôle culturel de Gaillac pour des projets et sorties culturelles

Les parents et responsables légaux : L'Accueil Jeune tient à valoriser la place des parents et responsables légaux en tant qu'acteur éducatif principal du jeune mais également en tant que partenaire de la structure. Ainsi, les notions de co-construction et de solidarité résultent de notre pédagogie et des actions.

Objectifs opérationnels :

- Projet de fin d'année avec l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- Sollicitation et implication des parents dans le prêt de matériel
- Soirée de valorisation intergénérationnelle en fin d'année avec les parents
- Prise en compte de l'avis des parents sur les règles de vie, les projets, de la préparation au bilan
- Organisation de covoiturage
- Communication et échanger quotidien, par mail et en direct

3.5 Le fonctionnement

Le fonctionnement de l'Accueil Jeunes est organisé de manière complémentaires avec la scolarité du public et favorise son autonomie à travers les modalités de participations.

3.5.1 Modalité d'inscription et de participation

Pour être adhérent à l'Accueil Jeunes de Lisle-sur-Tarn il faut :

- avoir entre 11 et 17ans
- remplir puis retourner le dossier d'inscription et la feuille sanitaire
- fournir les pièces justificatives nécessaires à la création du dossier (assurances, brevet d'aptitude, carnet de vaccination, P.A.I, autres si besoins)
- Le jeune doit renseigner son heure d'arrivée et son heure de départ sur une fiche de présence journalière. Les responsables légaux autorisent ou non à quitter seul la structure en le renseignant sur la fiche d'inscription. Cette autorisation vaudra pour chaque fois que le jeune côtoie la structure. La Collectivité ne saurait être tenue responsable de tout incident survenu, une fois le jeune sorti de l'enceinte périscolaire.

3.5.2 Ouverture de la structure

Les départs et arrivées seuls, sont autorisés à n'importe quelle heure de la journée sauf en sorties en le signalant aux professionnels ainsi qu'en référençant sa présence sur la fiche de présence.

N'ayant pas de service de restauration, le mercredi les jeunes ont l'opportunité de ramener leur pique-nique pour partager le repas en prenant soin de prévenir les animateurs, au moins 24h à l'avance.

En période scolaire :

- L'Accueil Jeunes est ouvert au public le mercredi de 12h00 à 18h30

En période de vacances scolaire :

- L'Accueil Jeunes est ouvert au public du lundi au vendredi de 10h00 à 18h30.

Des projets spécifiques peuvent être mis en place et influencer les horaires d'ouvertures de la structure ; ouverture possible à partir de 8h00 ou fermeture à 23h00 (sous conditions d'accord des parents). Ce type d'action est plus souvent mis en place au cours des vacances afin d'être cohérent avec le rythme scolaire et respecter le rythme des jeunes.

3.5.3 Des professionnels au service des jeunes

- Un directeur diplômé du Diplôme Universitaire Technologique (DUT) Carrières Sociales option Animation Sociales et Socioculturelles

- Un animateur diplômé d'un Brevet Professionnels de la Jeunesse d'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) option Loisirs Tout Public.

3.5.4 Les moyens financiers

En tant que structure publique, l'adhésion au local est totalement gratuite. Les activités organisées par l'équipe d'animation au sein du local sont gratuites et prises en compte dans le budget annuel alloué à la structure. Les sorties et activités exceptionnelles nécessitent une participation financière des familles.

Tarifcation

Suite aux délibérations du Conseil Communautaire le 17 juin 2019, il a été convenu d'une grille tarifaire pour les sorties et séjours. Les prix des sorties et séjours sont ventilés en fonction du montant du quotient familial.

Tarifs des sorties (11-17 ans) Lisle Sur Tarn

QF	Sortie A	Sortie B	Sortie C	Sortie D
<500	2€	5€	6€	15€
500- 699	3€	6.5€	8.5€	22€
700- 899	4€	8€	10.5€	28.5€
900- 1100	5€	10€	12.5€	34€
>1100	6€	12€	15€	40€

Tarifs des séjours (11-17 ans) Lisle Sur Tarn

QF	Séjour 5 jours
<500	75€
500- 699	122€
700- 899	144€
900- 1100	170€
>1100	200€

En partenariat avec la CAF, il est aussi organisé des chantiers jeunes, permettant aux participants de bénéficier d'une remise financière sur le séjour ou activités ultérieurs.

3.5.5 Les équipements de la structure

L'aménagement et les équipements au sein du local permettent au public de profiter de différents temps et espaces adaptés à leurs envies et leurs besoins.

- une cuisine avec 2 fours, 1 frigo et les ustensiles nécessaires aux ateliers cuisine
- une table de ping-pong, un billard, un baby-foot, un jeux de fléchette
- un espace jeux-vidéos
- des jeux de sociétés
- du matériel d'art et de création
- un coin canapé et fauteuil
- une terrasse
- un jardin
- du matériel sportif
- un ordinateur
- de l'outillage pour les créations et constructions
- un barbecue

3.6 Les activités

L'équipe d'animation s'efforce de proposer des activités, animations et sorties aussi diverses que possible. Le projet d'activité est élaboré en fonction des initiatives, des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire et des tendances actuelles. Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes.

3.6.1 Les ateliers

Les animateurs proposent des ateliers autour de diverses thématiques telles que l'art, la cuisine, le sport, les sciences, l'environnement, la technologie, le bricolage, la culture et sont en recherches perpétuelles de nouvelles thématiques liées aux tendances actuelles et aux pratiques jeunes.

Les animateurs sollicitent les jeunes afin qu'ils puissent mener des ateliers autour de leurs pratiques et de leurs intérêts, valorisant ainsi leur implication.

3.6.2 Les sorties

Différents types de sorties sont organisées sur certains mercredis après-midi, et pendant les vacances. Les envies et choix des jeunes restent primordial dans l'organisation des sorties.

- Des sorties liées aux objectifs pédagogiques et aux projets de la structure tel que les rencontres inter-structures, les sorties culturelles, les événements etc...
- Des sorties dites de « consommation » liées à l'accessibilité aux loisirs pour tous telles que les parcs de loisirs, piscine, patinoire, Bubble-foot, paintball, accrobranche, karting etc...

3.6.3 Les chantiers et les séjours

Proposé par la Caisse d'Allocations familiales du Tarn et la MSA Midi-Pyrénées Nord aux associations et aux collectivités locales, ce dispositif permet à un groupe de jeunes, de donner vie à leur projet de loisirs en contrepartie d'une action d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire. Des chantiers jeunes sont organisés. Cet investissement leur permettra de bénéficier d'une réduction sur les séjours ou sorties.

Les parties chantiers organisés en 2018, 2019 et 2020 sont portées sur les besoins de remise en état, d'appropriation et d'identification de la structure Accueil Jeunes.

L'organisation de séjours en mini-camps ou en centre de séjours permettront à nos jeunes de découvrir la vie en collectivité, des activités inexistantes sur leur territoire ainsi qu'un nouvel environnement.

3.6.4 Disponibilité pour l'aide aux devoirs

Un temps et un espace est réservé aux jeunes pour la réalisation de leurs devoirs. Pour montrer et assurer la complémentarité avec les institutions éducatives un professionnel sera à se rendre disponible pour aider les jeunes au cours de cette démarche

3.6.4.1 Les interventions au collège

Un professionnel de l'Accueil Jeunes intervient deux fois par semaine le lundi et jeudi au collège JMG le Clezio durant le temps méridien, permettant de créer du lien avec les jeunes par le biais d'un projet d'animation et en accord avec les besoins du collège.

3.6.4.2 Intervention dans le cadre des NAP à l'ALAE de Lisle-sur-Tarn

Un professionnel de l'Accueil Jeunes intervient deux fois par semaine le mardi et vendredi de 15h30 à 17h00 dans le cadre d'un « projet passerelle » pour le cycle 3. Cette intervention vise à familiariser les enfants de CM2 avec l'équipement et le fonctionnement de l'Accueil Jeunes avant leur intégration dès leur 11 ans (âge généralement lié au passage en 6^{ème}).

3.6.4.3 Semaine Type hors vacances

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Structure fermée le matin	10h - 13h30 Permanence administrative	9h – 12h Préparation pédagogique	10h - 12h Permanence administrative	10h - 13h30 Permanence administrative
12h - 14h00 Intervention Collège Lisle-sur-Tarn	15h30 – 17h00 Intervention NAP avec le cycle 3 de l'ALAE de Lisle-sur-Tarn	12h – 13h30 Début d'accueil du public + repas	12h - 14h00 Intervention Collège Lisle-sur-Tarn	15h30 – 17h00 Intervention NAP avec le cycle 3 de l'ALAE de Lisle-sur-Tarn
14h – 17h Permanence administrative		13h30 – 18h30 Accueil des jeunes adhérents 11 – 17 ans	14h – 17h Permanence administrative	

*la permanence administrative comprend les déplacements professionnels et donc une possibilité d'absence en structure.

3.6.4.4 Journée type période de vacances

8h30 – 10h00

Préparation pédagogique

10h00 – 12h00

Accueil libre du public libre ou activité

12h00 – 13h30

Repas partagé

13h30 – 14h30

Rangement et Temps Libre

14h30 – 18h30

Activités/Sorties/Gouté/Rangement

(18h30 – 22h30

Soirée exceptionnelle +
Rangement)

*quand des soirées ont lieu,
l'ouverture de la structure se fait à
12h00

4. L'ÉVALUATION :

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques, un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif sera rédigé mettant en relief les difficultés rencontrées et les projets en cours ou à venir.

L'évaluation permet de mesurer le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions, un bilan permet de déterminer la situation mais c'est aussi un nouveau départ.

4.1 Avec les jeunes

A la fin de chaque période, une feuille sera affichée pour que les jeunes expriment librement leurs ressentis sur les points positifs et les axes à améliorer des actions menées.

En fin de projets, dans un cadre plus conventionnel, l'équipe effectuera un bilan avec tous les jeunes concernés pour l'évaluation. Un tour de table permettra aux jeunes de s'exprimer individuellement.

En séjour, nous effectuons un retour quotidien des journées avec les jeunes et un bilan global du séjour est effectué le dernier jour.

4.2 En équipe

Hors vacances scolaires, lors des réunions hebdomadaires l'équipe consacre un temps à l'évaluation des actions passées. Basées sur les objectifs du projet pédagogique, les points positifs et les axes à améliorer. A chaque fin de planning qui définit une période d'animation, l'équipe évaluera le projet à travers les critères quantitatifs et qualitatifs en aval du bilan dressé avec les jeunes.

Quantitatifs :

- Nombre de participation
- Durée d'implication
- Durée du projet

Qualitatifs :

- Bilan effectué avec les jeunes
- Evolution du comportement
- Atteinte des objectifs

En périodes de vacances et de séjours, l'équipe d'animation se réunit tous les soirs pour effectuer un bilan de la journée. Ce bilan permet de relever les problématiques, distinguer les besoins et réadapter la posture de l'animateur pour le lendemain. De plus, un bilan après les vacances et le séjour permet aux animateurs de prendre du recul sur les actions menées et de les évaluer de manières plus objectives.

Des fiches techniques et des grilles d'évaluation personnelles seront disponibles en structure, les professionnels pourront rédiger les projets en amont et analyser leurs pratiques.

4.3 Avec les partenaires

Les responsables légaux :

Création d'un questionnaire de satisfaction. En fin d'année et de séjour un temps de valorisation et de bilan est effectué avec les familles pour connaître leurs avis sur les actions réalisées.

Les institutions et organismes locaux :

Une feuille bilan dédiée aux collaborateurs leur est envoyée, ils doivent la remplir et la retourner pour permettre d'évaluer collectivement l'action réalisée à travers divers critères tels que :

- Les points positifs et axes à améliorer
- Les critères quantitatifs et qualitatifs dressé pour l'évaluation en équipe
- La pertinence du projet
- L'atteinte des objectifs
- La reconduction du projet

